

Réunion du 11 octobre 2007

**relative à l'accueil des étudiants handicapés dans  
l'Université de Strasbourg**

## Le contexte

La réunion a eu pour objectif principal de jeter les bases d'une nouvelle organisation de l'accueil et de l'intégration des étudiants handicapés conformément aux dispositions de la charte Université / Handicap et dans la perspective de la mise en place de l'Université de Strasbourg, le 1<sup>er</sup> Janvier 2009.

Les participants ont toujours affirmé que la dimension du handicap, si elle est particulière, n'est pas à considérer isolément par rapport aux autres dimensions que sont la vie étudiante, mais aussi l'orientation, la formation et l'insertion professionnelle.

## Définition du nouveau dispositif dédié à l'accueil et à l'intégration des étudiants handicapés.

### 1 . Le cœur du dispositif

A Strasbourg, on peut partir de l'existant, la salle Handiversité du « Bâtiment Le Platane », déjà bien identifiée par les étudiants. Cependant cette petite salle ne peut en aucun cas suffire. Aussi, à partir de cette localisation, une réflexion sur l'accueil a permis de faire la proposition suivante

Faire du rez-de-chaussée du bâtiment Le Platane, un espace dévolu à l'Accueil Général pour tous les étudiants avec :

- ▶ les services de l'Agora de rentrée et permanente,
- ▶ l'accueil des étudiants étrangers,
- ▶ le libre accès/service Internet,
- ▶ l'accueil des étudiants handicapés.

Cette proposition permettrait de ne pas singulariser la problématique de l'Handicap et d'accueillir les étudiants handicapés comme les autres.

(De plus, les sanitaires handicapés seront réalisés prochainement dans ce bâtiment).

Cet accueil permettrait à l'étudiant de gérer tous ses problèmes en un même lieu :

- ▶ problèmes de scolarité et d'accompagnement,
- ▶ problèmes de vie quotidienne (avec le CROUS, la SNCF, la CTS, la CAF, la Préfecture, etc...),
- ▶ problèmes spécifiques (avec des permanences de la MDPH, du SIMPS, de l'AGEFIPH, etc...),
- ▶ d'utiliser du matériel informatique spécifique (ordinateurs pour non-voyants...),
- ▶ d'emprunter du matériel mis à disposition (équipement pour malentendants, agrandisseurs pour mal-voyants...),
- ▶ de rencontrer administratifs, enseignants, étudiants, responsables extérieurs...

### 2 . Organisation de la structure

#### Des permanents :

- ▶ une autorité politique, Vice-président, à la tête du service,
- ▶ un chef de service administratif,
- ▶ une secrétaire administrative à plein-temps,
- ▶ des assistants de vie universitaire.

### Des relais :

- ▶ des personnes référentes dans chaque UFR, qui pourraient jouer le rôle de formateur et de sensibilisateur,
- ▶ L'Association Handifac,
- ▶ les étudiants qui pourraient être sensibilisés par des propositions de :
  - ◆ UE Libres (accompagnement des étudiants),
  - ◆ Binômes,
  - ◆ Stages.

(Avec une participation plus importante des étudiants en médecine).

## Conclusion

Ce nouveau dispositif ainsi étoffé devrait permettre de relever le défi que représentent non seulement la constitution d'une université unique à Strasbourg, mais aussi la volonté ministérielle d'augmenter de 15 % par an le nombre d'étudiants handicapés.